



Très bel été à tous !

**M**  
**A**  
**I**  
**R**  
**I**  
**E**

# LA FEUILLE DE ST PRIEST



## EDITO

Bonjour à toutes et à tous,

Voici donc venu le moment de vous informer sur les différents dossiers menés par votre conseil municipal.

Nous continuons notre projet pour la construction de la Maison d'Assistantes Maternelles ; nous en sommes à la phase de choix des entreprises. Cette construction doit normalement démarrer en septembre.

En parallèle, les travaux de réhabilitation du gîte se poursuivent. Ils devraient être terminés pour une mise en location dès début 2024.

L'atelier communal a été inauguré le samedi 10 juin et les employés communaux ont bien avancé le déménagement de tout ce qui était stocké à l'ancien local. Ce nouveau bâtiment va leur permettre enfin d'avoir des vestiaires et des sanitaires dignes de ce nom. Leur travail va en outre être facilité par les nouvelles capacités de rangement. De plus, il va désormais être possible de rapatrier tout ce qui, actuellement, est stocké chez Yves PRADEAU.

Afin de permettre à ceux d'entre vous qui pourraient être intéressés par une visite, nous organisons une demi-journée « portes ouvertes » le samedi 9 septembre de 9 h à 12 H. Vous y serez les bienvenus.

Autre information, le contrat de Fabienne DELUCHAT à l'accueil étant terminé, de nouveaux horaires d'ouverture de la mairie sont désormais mis en place (voir tableau d'information pages suivantes).

Nous remercions les enseignants pour leur investissement au quotidien et pour les nombreuses sorties ou actions qu'ils mettent en place tant au niveau sportif que culturel ou encore dans le cadre d'initiations à la nature. Les effectifs devraient rester stables voire augmenter à la prochaine rentrée.

Enfin, pour clore cet éditto, je tiens également à remercier pour leur dynamisme les associations communales qui organisent de nombreuses manifestations ou sorties pour leurs adhérents ou non adhérents : Le club de gymnastique des Barracats, le comité des fêtes, l'association patrimoine, les rendez-vous d'automne notamment. Un grand merci également aux bénévoles de la bibliothèque.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, j'espère que la sécheresse nous épargnera un peu, prenez garde à bien respecter les interdictions de brûlage des déchets.

Bonne lecture.

Josiane VIGROUX - AUFORT

## SOMMAIRE

- Edito
- Informations budget communal
- Infos Urbanisme
- Nouveaux horaires de la mairie
- Que s'est-il passé à l'école cette année ?
- La Parole aux Associations
- Info Alerte sécheresse
- Etat civil

## BULLETIN MUNICIPAL

### COMITÉ DE RÉDACTION

**Directrice de publication :**  
Josiane VIGROUX AUFORT

**Animatrice :**  
Isabelle VERBRUGGHE

**Commission communication**  
Carole CHABROULLET  
Sandrine CLAVEYROLAS  
Chantal LEPEYTRE  
Amélie PATURAUD  
Jean-Marc PIOFFRET

Comme chaque année, voici quelques éléments comptables relatifs à l'année 2022 ainsi qu'un petit commentaire explicatif en bas de page.

## Budget de fonctionnement communal 2022

### DÉPENSES

Charges à caractère général	211 507 (Eau, assainissement, bâtiments...)
Charges de personnel + cotisations	322 546
Reversements Com Com	12 361
Autres charges de gestion courante	82 654 (Service incendie, indemnités, associations)
Charges financières de gestion courante	2 582

**Charges exceptionnelles** **64 424 (Subvention budget lotissement)**

Divers 1 003

**DÉPENSES RÉELLES** **697 077**

Opérations d'ordre 801 167 (Ecritures legs)

**TOTAL DÉPENSES 1 498 244**

### RECETTES

Remboursements sur rémunération pers.	89 214
Produits de Services	36 814 (Cantine, Remboursements transports piscine...)
Impôts et taxes	267 164
Dotations et participations	246 916 (Essentiellement de l'Etat)
Revenus Immeubles	23 188
Produits exceptionnels	768 888 (Legs)
Divers	11

**PRODUITS RÉELS** **1 432 195**

Opérations d'ordre 39 600

**TOTAL RECETTES 1 471 796**

**Solde négatif de l'exercice 2022** **26 448**

**Commentaire :** La nouvelle comptable a repris tous les budgets Lotissement depuis la création de celui-ci. Notre budget principal a dû subventionner le budget Lotissement afin de tenir compte du coût de revient réel et du prix de vente des lots. Cette opération est réalisée une fois pour toutes, mais cela impacte notre résultat qui est négatif en 2022.

En outre, nous avons fait réaliser des travaux avant la vente de l'appartement à Cagnes sur Mer (Legs) d'un montant de 20 000 € HT.

***Nous repartons néanmoins avec un résultat cumulé de 280 863 €.***

## Budget d'investissement communal 2022

### DÉPENSES

Subvention équipement versée	12 167 (Dont construction caserne pompiers)
Immobilisations corporelles	248 242 (Tracteur 3 communes, matériel, piano SDF, mobilier)
Constructions en cours	425 606 (Atelier, gîte, voirie...)
Dépenses financières	30 757 (Dont emprunts)
Opérations d'ordre	39 600

**TOTAL DÉPENSES 756 372**

**SOLDE POSITIF** **431 230**

**TOTAL 1 187 602**

### RECETTES

Subventions d'investissement	347 287 (Etat, Département, Région, tracteur Lizières/Chamborand)
Recettes financières	39 148 (Récupération TVA, taxe d'aménagement)
Opérations d'ordre	801 167

**TOTAL 1 187 602**

Comme vous le constatez, nos possibilités d'investissement restent intéressantes pour l'avenir.

## INFORMATION IMPORTANTE

Certains habitants ont reçu un courrier de la mairie demandant le dépôt d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable pour des constructions en cours et/ou terminées (et non déclarées).

Nous notons une absence de réponse de certains encore à ce jour.

Nous vous informons que les services de la Préfecture vont lancer une campagne de vérification sur l'ensemble du département, c'est très facile et très rapide de nos jours avec de nouvelles technologies et notamment Capgimini et Google.

Sont concernées par ces vérifications toutes les extensions de maisons (y compris vérandas), les constructions d'abris de jardin (superficie supérieure à 5 m<sup>2</sup>), garages... et les piscines (sauf petites piscines démontables). En 2021, 9 départements ont été concernés et c'est désormais l'ensemble du territoire qui va faire l'objet de ces vérifications. Les recettes supplémentaires attendues par l'Etat pourraient avoisiner 40 millions d'euros...

Si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à contacter la mairie pour faire vos déclarations, faute de quoi l'amende peut aller jusqu'à 6 000 € par mètre carré.

### NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE A COMPTER DU LUNDI 3 JUILLET 2023

L'accueil du public aura toujours lieu tous les matins de 8 h 30 à 12 h 30. Par contre, la mairie sera ouverte le jeudi après-midi seulement mais avec des horaires élargis, de 13 h 30 à 18 h 30. Concernant l'urbanisme, vous pourrez rencontrer Valérie Nadaud les mercredi et jeudi après-midi, (sur rendez-vous, de préférence).



### QUE S'EST-IL PASSÉ À L'ÉCOLE CETTE ANNÉE ?

Cette année, en plus des apprentissages de base, chaque élève, quelle que soit sa classe, a pu découvrir et s'essayer à de nombreuses activités :

#### Culturelles :

En novembre, les GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 sont allés au Centre Culturel Yves Furet pour le spectacle « UKULELE » et pour les maternelles c'était le spectacle « Lumières ! ».

En mars, les GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 ont participé au festival des courts métrages à Micro Folie .

En mai, les maternelles sont allés au Festival « Graine de rue » pour le spectacle « Boite de nuit ».

Sportives USEP : Orientation à la Tour de Bridiers pour les CM, à Fursac pour les maternelles, à l'IME de la Roseraie pour les GS/CP et CE1/CE2.

Cross à Chamborand, en Mars, pour les GS jusqu'au CM.

Sorties "nature/ randonnée" : Randonnée pédestre pour les CM et maternelles dans la forêt de Chabrières et pour les GS/CP et CE1/CE2 autour de l'étang de Clugnat.

Un projet danse : Pour toutes les classes avec l'intervention d'une artiste July GANE de mars à juin avec une présentation des créations lors de la Kermesse de fin d'année.

Un projet basket : Pour les CE1/CE2 et CM1/CM2 sous forme de 7 interventions avec le comité de Basket de la Creuse.

Un Projet foot : Pour les GS/CP avec le comité de Foot de la Creuse. De plus, les GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 sont allés à la piscine et les maternelles à « école et cinéma ».

Les CE1/CE2 et CM1/CM2 sont partis en classe de découverte du 5 au 9 juin au Centre FOL23 à Saint Palais. Ils ont visité l'Ile d'Aix, le phare de la Coubre, la Cité de l'huître de Marennes, les marais salants de Mornac, La Rochelle et son aquarium. Ils ont découvert le sentier des douaniers, la pêche à pied ... la vie en collectivité, un séjour loin des parents...

Les PS/MS /GS/CP ont profité d'une belle journée à Lathus (86), ils se sont initiés au cirque, au poney et à la fabrication du pain .



## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

### ASSOCIATION PATRIMOINE

En marge de nos travaux de débroussaillage de chemins et de rénovation du sol à l'entrée de la sacristie, notre association a organisé, lors des Journées Internationales de la Biodiversité, une promenade encadrée par la L.P.O. Creuse représentée par Gilles CHESTERMAN et Max RICHER.

Cela nous a donné l'occasion de découvrir, par leur chant, des oiseaux dont nous ne connaissons peut-être pas l'existence ou la présence sur notre commune.

Nous pourrions organiser de nouvelles rencontres si vous êtes intéressés. N'hésitez pas à nous contacter.

Notre équipe s'est également retrouvée pour une randonnée sur les bords de la Gartempe et sur un parcours du chemin de Compostelle Saint Priest – Bénévent.

Retrouvez toutes nos activités sur notre page Facebook « Patrimoine Saint Priest la Feuille ».

Stéphane MATHÉ – Marie-Christine GARRÉ

### LA GYM DES BARRACATS

La saison de gym 2022/2023 touche à sa fin et c'est toujours dans la bonne humeur, que la coache nous entraîne pour garder la forme.

Pour la première fois, « la Gym des Barracats » a organisé une matinée de randonnées pédestres qui a connu un vif succès. Environ 130 marcheurs, venus de clubs voisins, en famille ou entre amis, ont pu découvrir nos petits sentiers, sous une météo bien clémente.

Les organisateurs qui ont peaufiné ces circuits, se réjouissent de cet engouement, bel encouragement.

Remerciement aux membres qui se sont dévoués en cuisine pour assurer le ravitaillement et le pot de l'amitié avec toutes ces gourmandises.

Remerciement également à toutes ces petites mains extérieures pour l'organisation, aux municipalités de St Priest La Feuille et Lizières pour le nettoyage des chemins ainsi qu'à nos hôtes pour le prêt de l'abri sur le poste de ravitaillement.

Comme chaque année, les adhérentes se sont retrouvées autour d'une bonne table, à l'auberge des 4 vents.

Les cours se termineront le 28 juin, sans doute avec une dernière séance toute particulière ; la prochaine saison débutera fin août.

Le bureau



Marcheurs sur le petit circuit

# LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

## ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

L'assemblée Générale de l'ACCA s'est tenue le dimanche 28 mai 2023 à la salle des fêtes de Saint Priest la Feuille. La municipalité était représentée par Chantal LEPEYTRE et Yves PRADEAU, Josiane VIGROUX AUFORT étant excusée.

### **Bilan de la saison passée 2022/2023 :**

Lâcher de gibier : Nous avons lâché 210 faisans.

Bilan des prélèvements : Lièvres : 16 Chevreuils : 30 Sangliers : 10 Renards : 76  
Ragondins : + 400 Corneilles : + 70 Bécasses : 23 Pigeons : 438

Bilan financier : Le bilan financier de la saison passée est positif de 10€.

### Dépenses :

Achat de gibiers : 2362.50 €  
Achat de bracelets : 641.83 €  
Cotisation FD, assurance, équarrissage : 505,23 €  
Frais divers : 110,44 €

### Recettes :

Cartes d'adhérents : 3 280 €  
Subvention municipale : 350 €

### **Prévisions de la prochaine saison 2023/2024 :**

L'ouverture générale sera le 10 septembre 2023, l'ouverture anticipée du sanglier est le 15 août 2023.

### Lâcher de gibier :

La quantité de faisans sera de 210 (7 fois 30 faisans).

Jours de lâcher : 9 et 23 septembre, 7 et 21 octobre, 4 et 18 novembre et le 2 décembre.

### Carte d'invitation :

L'invité doit être obligatoirement accompagné de l'invitant pendant toute la durée de l'acte de chasse, et l'invitant est responsable du respect du règlement de l'ACCA.

L'invité n'a pas le droit de prélever de lièvre.

Les cartes d'invitations seront distribuées par M. GRANGIER à partir du 8 octobre et devront être retirées au plus tard le vendredi précédent la date de l'invitation.

### Divers :

Tous les chasseurs doivent déclarer leurs armes sur le compte SIA avant le 31 décembre 2023.

Les armes acquises avant 2011 et qui ne nécessitent pas de déclaration (ancienne catégorie D1) n'ont pas à être obligatoirement déclarées.

Les chasseurs doivent réaliser une formation décennale de 2h, portant sur la sécurité avant 2030.

Toute personne intéressée pour participer à cette formation, contactez le président de l'ACCA.

Nous remercions l'ensemble des propriétaires de terrains qui nous permettent de chasser, ainsi que la municipalité pour la subvention qui nous a été accordée.

**Distribution des cartes d'adhérents : vendredi 11 Août et vendredi 8 Septembre 2023, 18 à 19 heures** à la mairie de Saint Priest la Feuille. Le prix de la carte d'adhérent est de **85€**.  
Christian GRANGIER



**FETE AU VILLAGE** : 8 Juillet 19h Soirée Faux Filet /Frites — Feu d'Artifice — Bal  
**BROCANTE** : 6 Aout à partir de 8h — emplacements gratuits — restauration sur place

Renseignements et inscriptions au 05 55 63 22 21 ou 06 19 51 64 99



**Le plan sécheresse est en application depuis le 13 juin 2023, toutes les informations sont à disposition à la mairie ou consultables le lien sur le lien ci-dessous :**

<https://www.creuse.gouv.fr/contenu/telechargement/18140/138160/file/20230612%20Alerte%20s%C3%A9cheresse.pdf>

### **ETAT CIVIL**

#### Décès :

- M. GROS Allain, La Rebeyrolle, décédé le 01/03/2023
- Mme LEROUGE épouse CHEVALIER Solange, Chatelus, décédée le 24/03/2023
- Mme CLÉMENT épouse COUPART Gabrielle, Mortorat décédée le 07/ 04/2023

Mariage : Sandra PATURAUD et Jérôme GALLY le 17 / 06 / 2023

### **COUPON REPONSE**

**Une idée, une remarque ? Retournez-nous ce coupon ou déposez - le en Mairie.**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone:

Mairie : 05 55 63 14 25

Mail : [stpriest.lafeuille@laposte.net](mailto:stpriest.lafeuille@laposte.net)

Site Internet : [saint-priest-la-feuille.fr](http://saint-priest-la-feuille.fr)